

Brissot. Député à la Convention Nationale - Décapité le 31 octobre 1793.

Numéro d'inventaire : 1979.26889

Auteur(s) : Jean Duplessi-Bertaux

Levachez

Type de document : image imprimée

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1798 (vers)

Description : gravure en taille-douce : eau-forte et pointillé cuvette rognée des rousseurs traces de colle bord supérieur ruban adhésif au dos de la feuille

Mesures : hauteur : 441 mm ; largeur : 288 mm

Notes : Portrait en buste de 3/4 dr. de Jean-Pierre Brissot (1754-1793) Député à la Convention Nationale. Le médaillon est placé au-dessus du bas-relief qui représente l'incendie des Colonies françaises. Les bas-reliefs accompagnant les portraits font suite aux "Tableaux historiques de la Révolution française". au-dessous des gravures, figure un texte résumant l'histoire de la vie publique et privée du personnage. au-dessous du médaillon, à g. : "Le vachez sculp." au-dessous du tr. c. : " "Duplessis Bertaux inv. & del. - L'An 9 de la Répub. - Duplessis Bertaux aqua forti". Les Levachez sont graveurs au pointillé et marchands d'estampes en taille douce. Duplessi-Bertaux (Jean) : dessinateur et graveur à l'eau-forte (1747-1820) IFF. P. 265. Mention de la gravure, p. 325

Mots-clés : Histoire et mythologie

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Mention d'illustration

ill.



Depuis l'année 1793 *L'Es. y de la Rep.* *Depuis l'année 1793*

BRISSET,
DÉPUTÉ À LA CONVENTION NATIONALE.
Décapité le 31 octobre 1793.

L'historien juste et courageux a des engagements difficiles à prendre et à tenir envers la mémoire de Brissot il doit, en dépit de toutes les préventions et des calomnies de tous les partis, le proclamer homme de bien; personne ne l'a été davantage que lui. Son caractère était doux, ses mœurs simples, et sa conduite fut celle d'un vrai philosophe. On n'auroit rien à lui reprocher s'il n'avait emise, exclusivement à nos Colonies, les motions les plus funestes dans leurs conséquences. En 1792, on discutait aux Jacobins la question de la déclaration de guerre à l'Autriche; une forte division éclata à cette occasion entre la faction Robespierre et le parti Brissot, plus connus depuis, la première, sous le nom de faction Maratiste, parce que Marat était un de ses coryphées, et le second, sous le nom de faction des Girondins, parce que ses principaux chefs étaient pour la plupart des députés de la Gironde. Ceux-ci avaient deviné le futur dictateur et l'avaient signalé à l'animadversion publique; leur mort fut résolue, et les calomnies les plus atroces furent le prétexte dont on eut recours pour les opprimer; moi-même jusqu'alors. Fort d'une popularité usurpée, Robespierre triompha; les Girondins furent persécutés au 31 mai 1793, et lors, quelques temps après, au tribunal révolutionnaire, qui prononça leur condamnation. C'est la première fois, dans les annales du monde, qu'on a vu égorger en masse tant d'hommes extraordinaires, tous distingués par leurs talens, et plusieurs d'eux par leurs vertus. Volage se poignarda. Les autres marchèrent à l'échafaud avec le calme de l'innocence et de la philosophie. Brissot, grave et réfléchi, ne se permit aucune plainte, aucun murmure; et tous ces illustres persécutés parurent consolés par la conviction intime de cette vérité, que sous les tyrans, la mort est un bienfait.

(*) On ne peut qu'applaudir sans doute aux idées philanthropiques qu'il publia sur la liberté des noirs; mais on doit regretter qu'on ait apporté trop de précipitation à les réaliser, lorsqu'on se rappelle l'incendie et le ravage de nos plus belles possessions coloniales.

** Incendie des Colonies françaises.*

